Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1979)

Heft: 491

Rubrik: Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Reber, journaliste au "Nouvelliste du Rhône" parmi ses collaborateurs réguliers — pour apprendre que G.-A. Chevallaz, chef du Département des finances et des douanes, s'était payé le luxe de citer, au rapport "zo ter 1", à Chamblon près d'Yverdon, le 12 janvier 1979, une strophe de l'Internationale. Les propos du conseiller fédéral, sur le thème "Etat démocratique et défense nationale": "(...) Et la puissance militaire la plus forte au monde ne fera pas oublier que les Soviets de 1917-1918 entendaient déclarer la paix aux Empires centraux, suivant en cela la troisième strophe de l'Internationale:

Les rois nous saoulaient de fumée Paix entre nous, guerre aux tyrans Déclarons la guerre aux armées Crosse en l'air et croisons les bras Et si ces cannibales s'obstinent A faire de nous des héros Ils sauront bientôt que nos balles sont pour nos propres généraux. Tel est le cheminement classique

Tel est le cheminement classique car "le destin, pour reprendre ce mot de Giraudoux, entend se ménager son festival, le déchaînement de cette brutalité et de cette folie humaine qui seules rassurent les dieux".

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Les intérêts du désintéressement

... Constatant avec dépit que je préfère, quant à moi, les admirables photos de glaciers, de minéraux, de paysages alpestres exposés au Forum de la place de la Palud, à Lausanne, à l'immense majorité des "œuvres" du "poor art" ou du "minimal art" ou de "l'art brut"... Aveu bien humiliant à faire, au jour d'aujourd'hui!

Autre aveu: on a pu lire ici et là que l'un des aspects positifs du triomphe de Khomeiny était que triomphait avec lui une politique "désintéressée", non axée sur le profit, sur la production et la consommation, etc. Fort bien.

Je relisais d'autre part ce remarquable passage de la sixième Lettre Anglaise de Voltaire (Sur les Presbytériens), consacré à la Bourse: "Entrez dans la Bourse de Londres, cette place plus respectable que bien des cours, vous y voyez rassemblés des députés de toutes les nations pour l'utilité des hommes; là le Juif, le Mahométan et le Chrétien traitent l'un avec l'autre comme s'ils étaient de la même religion, et ne donnent le nom d'infidèles qu'à ceux qui font banqueroute; le presbytérien se fie à l'anabaptiste, et l'anglican reçoit la promesse du quaker. Au sortir de ces pacifiques et libres assemblées, les uns vont à la synagogue, les autres vont boire, celui-là va se faire baptiser dans une grande cuve au nom du Père par le Fils au Saint-Esprit; celui-là fait couper le prépuce de son fils et fait marmotter sur l'enfant des paroles hébraïques qu'il n'entend point; ces autres vont dans leur église attendre l'inspiration de Dieu leur chapeau sur la tête, et tous sont contents."

J'avoue donc que tout au fond de moi, je ne suis pas sûr que Voltaire ait "tout tort", comme on dit chez nous.

Et certes, nous avons cessé de voir dans une Bourse un lieu respectable où de "pacifiques et libre assemblées" sont réunies "pour l'utilité des hommes"! (Et Voltaire, s'il revenait icibas, perdrait vraisemblablement de son enthousiasme.)

Reste que le futur patriarche de Ferney (les Lettres datent des dernières années 1720) montre très bien que les convictions religieuses, particulièrement si elles sont poussées jusqu'au fanatisme, divisent les hommes — alors que le commerce et la finance les unissent. Alors que leur intérêt les unit, surtout si cet intérêt est "bien entendu"!

Et quant à moi, poussé par cet intérêt, je préfère commencer avec mon semblable, même si, à la limite je dois me voir ruiné par lui et dépouillé de mes biens — plutôt que de le plastiquer et de me voir plastiqué par lui, et dépouillé de ma vie! ...Même s'il le fait de manière toute "désintéressée". Car enfin Monsieur Hitler était un homme fort "désintéressé" et il eût été préférable pour tout le monde qu'il eût mieux compris son "intérêt bien entendu"! Ce qui ne veut pas dire que je regrette le Chah!

* * *

A propos: Je vous disais: "Avez-vous lu L'arbre aux oiseaux, de Mousse Boulanger?" Outre trois "Contes pour grandes personnes" charmants, vous aurez le plaisir d'apprécier quatre aquarelles d'Ernest Wirtz, d'une fraîcheur et d'une délicatesse parfaite — le tout édité avec un goût très sûr par l'imprimeur Ruckstuhl, à qui nous devions déjà Haut-Jorat de Gustave Roud, Le grand tourment de Corinna Bille, Rue gît-le-coeur de Simone Cuendet, pour ne citer que trois titres, un peu au hasard.

J.C.

BAGATELLES

Une certaine mobilisation s'ébauche d'ores et déjà contre le projet de modification du Code pénal et du Code pénal militaire concernant les "actes de violence criminels". Les résultats de la consultation des "milieux intéressés" à peine connus (le canton du Tessin a fait connaître ses plus expresses réserves), des organisations qui avaient fait campagne contre la Police fédérale de sécurité brandissent la menace d'un référendum contre le texte élaboré par la commission d'experts adhoc, pour le cas où il serait accepté par les Chambres. Grief principal: le projet tend à une criminalisation de l'opposition politique. Les neuf organisations en question: les Manifestes démocratiques de Zurich et de la Suisse Nord-Ouest, les Organisations progressistes, la section enseignants de la VPOD Zurich, le mouvement "critique" des étudiants en droit, la rédaction de la "Leserzeitung", le Collectif Viva de Choire, les opposants nucléaires de Zurich.